



CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT ANNUEL 2022



**CANADIAN
BANC**
CORP

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2022

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2022. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers annuels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.canadianbanc.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.canadianbanc.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Objectifs de placement

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les titres des banques à charte canadiennes suivantes :

| | |
|---|----------------------------|
| Banque de Montréal | Banque Nationale du Canada |
| La Banque de Nouvelle-Écosse | Banque Royale du Canada |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | La Banque Toronto-Dominion |

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de la finance canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$;
2. verser aux porteurs le prix de rachat de 10 \$ par action vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. depuis le 15 novembre 2021, verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2023. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés nord-américains ont continué à faire face à d'importantes difficultés macroéconomiques et à l'instabilité géopolitique tout au long de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Les taux d'inflation ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis des décennies en raison de la convergence de plusieurs facteurs, notamment la politique de maintien de faibles taux d'intérêt par la Banque du Canada et les mesures d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale américaine, adoptées pendant la pandémie, ainsi que les dépenses records des gouvernements canadien et américain. D'autres facteurs de pressions inflationnistes sont, entre autres, la flambée de la demande en Amérique du Nord alors que ce marché se remet de la pandémie, la persistance des répercussions des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des pénuries de main-d'œuvre liées à la pandémie. Ces pressions ont été amplifiées par le prolongement des mesures de confinement en Chine et la hausse des prix de l'énergie, des aliments et des autres produits de base causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Afin de freiner la demande et l'inflation qui a atteint des sommets inégalés depuis des décennies, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont misé sur un important resserrement des politiques monétaires à partir de mars 2022. La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont donc relevé leurs taux directeurs à un rythme inégalé, ce qui a fait monter les coûts d'emprunt à leurs plus hauts niveaux depuis le début de 2008. À la fin de l'exercice, ces deux banques centrales ont reconnu que leurs hausses vigoureuses des taux commençaient à réduire la demande et les pressions inflationnistes, même si celles-ci étaient encore élevées.

En raison du resserrement des politiques monétaires, les taux obligataires et hypothécaires ont atteint des niveaux inégalés en plus de 15 ans, ce qui a nui aux secteurs sensibles aux taux d'intérêt. La courbe des taux s'est inversée au cours de l'exercice, les titres à court terme ayant affiché de meilleurs rendements que ceux à long terme, ce qui a généralement nui aux bénéfices potentiels de sociétés de la finance.

En raison de ces facteurs, la majorité des investisseurs ont commencé de plus en plus à prendre en compte une augmentation de la probabilité d'une récession mondiale, ce qui a entraîné une baisse importante des cours dans un vaste éventail de secteurs.

Dans ce contexte, les titres en portefeuille ont en général enregistré une performance semblable à celle du marché dans son ensemble. Ils ont donc atteint des sommets au début de 2022, puis ont traversé des périodes de volatilité pendant le reste de l'année.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 21,37 \$ au 30 novembre 2022 à la suite du versement d'une distribution combinée de 2,68 \$ sur les deux catégories d'actions aux taux ciblés. Des distributions combinées de 28,63 \$ ont été versées depuis l'établissement.

La Société a annoncé le 25 mai 2022 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 27 mai 2022 au 26 mai 2023, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 259 931 actions privilégiées et 1 255 482 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 12 599 311 actions privilégiées et de 12 554 829 actions de catégorie A. Au 13 mai 2022, il y avait 12 621 882 actions privilégiées et 12 602 282 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 252 437 actions privilégiées ou de 252 045 actions de catégorie A, soit 2 % des actions

privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 13 mai 2022. L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2021 et pris fin le 26 mai 2022. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 3 190 700 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,12 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 32 279 022 \$, de 31 556 860 \$ et de 722 162 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 3 302 100 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 13,73 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 45 324 245 \$, de 44 311 723 \$ et de 1 012 522 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 8 juin 2022, la Société a émis 1 167 000 actions privilégiées, à 10,00 \$ l'action, et 1 167 000 actions de catégorie A, à 14,50 \$ l'action, pour un produit brut de 28 591 500 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 1 195 360 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 24 février 2022, la Société a émis 1 544 000 actions privilégiées, à 10,35 \$ l'action, et 1 544 000 actions de catégorie A, à 15,75 \$ l'action, pour un produit brut de 40 298 400 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 1 219 760 \$.

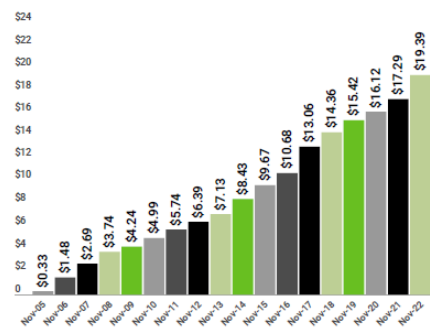
À la clôture de l'exercice, l'actif net de la Société s'élevait à 345,4 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

En raison de changements réglementaires, la Société a cessé, le 1^{er} juin 2022, de payer des frais de service qui étaient destinés aux courtiers dont les clients détenaient des actions de catégorie A.

Actions de catégorie A - Distributions

Depuis le 15 novembre 2021, les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions mensuelles en espèces versées au cours de l'exercice est de 2,1049 \$ par action de catégorie A.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



19.39

Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

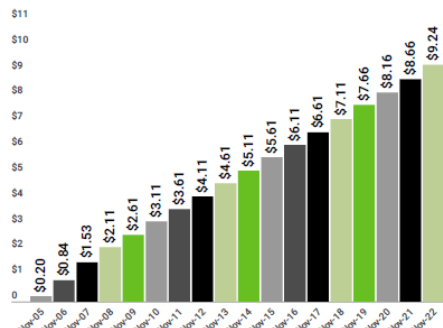


1.12

Distributions spéciales versées depuis la date d'établissement

Actions privilégiées - Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$. Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,57 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions privilégiées depuis l'établissement



\$9.24

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les marchés des capitaux et les marchés des actions ont connu une période de volatilité en raison d'importants facteurs macroéconomiques, notamment les mesures adoptées par les banques centrales face aux taux d'inflation et les événements et tensions géopolitiques, dont les événements militaires en Ukraine et en Russie. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que ces situations évoluent.

Le 31 janvier 2023, la Société a effectué un placement secondaire de 2 360 000 actions privilégiées et de 1 560 000 actions de catégorie A, pour un produit net de 43 226 750 \$ (produit brut de 45 050 000 \$).

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société, comme il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels audités de la Société. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

| | Exercices clos les 30 novembre | | | | |
|---|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
| Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice ¹⁾ | 23,11 | 19,01 | 21,36 | 21,02 | 23,28 |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | | |
| Total des revenus | 0,79 | 0,81 | 0,84 | 0,83 | 0,82 |
| Total des charges | (0,28) | (0,33) | (0,24) | (0,29) | (0,32) |
| Gains réalisés de l'exercice | 0,16 | 0,28 | (0,32) | 0,44 | 0,31 |
| Gains (pertes) latents de l'exercice | (0,43) | 5,05 | (1,52) | 0,96 | (1,30) |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾ | 0,24 | 5,81 | (1,24) | 1,94 | (0,49) |
| Distributions ³⁾ | | | | | |
| Dividendes canadiens | (2,53) | (1,40) | (1,21) | (1,15) | (1,47) |
| Dividendes sur gains en capital | (0,15) | (0,27) | - | (0,45) | (0,33) |
| Total des distributions | (2,68) | (1,67) | (1,21) | (1,60) | (1,80) |
| Actif net par unité à la clôture de l'exercice | 21,37 | 23,11 | 19,01 | 21,36 | 21,02 |
| Actif net par action privilégiée | 10,00 | 10,00 | 10,00 | 10,00 | 10,00 |
| Actif net par action de catégorie A | 11,37 | 13,11 | 9,01 | 11,36 | 11,02 |
| Actif net par unité à la clôture de l'exercice | 21,37 | 23,11 | 19,01 | 21,36 | 21,02 |

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour l'exercice, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

| | Exercices clos les 30 novembre | | | | |
|---|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
| Valeur liquidative (en millions) ¹⁾ | 345,4 \$ | 235,9 \$ | 203,1 \$ | 237,0 \$ | 235,0 \$ |
| Nombre d'unités en circulation ²⁾ | 16 168 419 | 10 207 582 | 10 679 482 | 11 092 282 | 11 180 657 |
| Ratio des frais de gestion de base ³⁾ | 1,16 % | 1,39 % | 1,28 % | 1,35 % | 1,39 % |
| Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾ | 2,60 % | 1,45 % | 1,28 % | 1,35 % | 2,64 % |
| Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾ | 9,61 % | 6,74 % | 9,42 % | 7,70 % | 8,83 % |
| Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾ | 6,11 % | 9,11 % | 14,5 % | 2,5 % | 11,8 % |
| Ratio des frais d'opérations ⁷⁾ | 0,04 % | 0,05 % | 0,06 % | 0,02 % | 0,03 % |
| Cours de clôture (TSX) : | | | | | |
| Actions privilégiées | 10,06 \$ | 10,70 \$ | 10,31 \$ | 10,67 \$ | 10,12 \$ |
| Cours de clôture (TSX) : | | | | | |
| Actions de catégorie A | 13,40 \$ | 13,20 \$ | 8,67 \$ | 10,59 \$ | 10,99 \$ |

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité est déterminé en fonction de l'actif net attribuable à chacune des actions de catégorie A et des actions privilégiées proportionnellement à la valeur liquidative de la Société.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour l'exercice. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81.106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement.

La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadgravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. Le 1^{er} juin 2022, la Société a cessé de payer des frais de service.

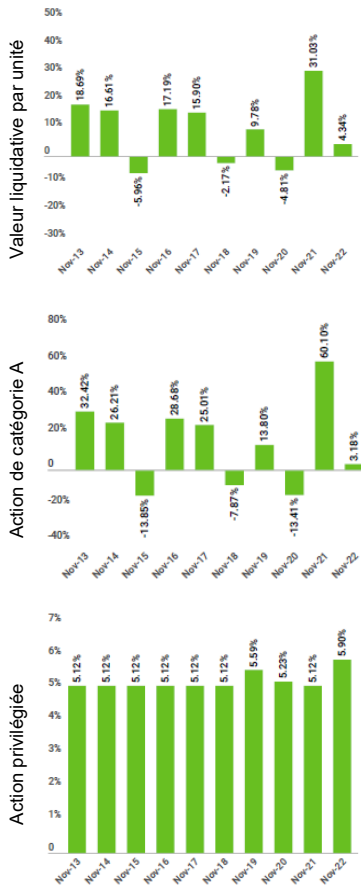
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2022 et depuis l'établissement :

| | Un an | Trois ans | Cinq ans | Dix ans | Depuis l'établis- sement |
|---|----------|--------------|-------------|------------|--------------------------------|
| Canadian Banc Corp. - unité | 4,34 % | 9,18 % | 6,93 % | 9,47 % | 7,64 % |
| Canadian Banc Corp. - action privilégiée | 5,90 % | 5,42 % | 5,39 % | 5,25 % | 5,44 % |
| Canadian Banc Corp. - action de catégorie A | 3,18 % | 12,67 % | 8,44 % | 13,26 % | 9,63 % |
| INDICE BOURSIER¹⁾ | | | | | |
| Indice S&P/TSX de la finance | 1,94 % | 9,10 % | 8,09 % | 11,31 % | 8,91 % |

1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 30 novembre 2022

| Nom | Pondération (%) |
|---|-----------------|
| Banque Royale du Canada | 15,3 % |
| La Banque Toronto-Dominion | 14,4 % |
| Banque Nationale du Canada | 11,6 % |
| Banque de Montréal | 10,2 % |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 8,1 % |
| La Banque de Nouvelle-Écosse | 7,5 % |
| Bank of America | 5,5 % |
| Goldman Sachs Group Inc. | 3,9 % |
| Morgan Stanley | 2,8 % |
| J.P. Morgan Chase & Co. | 2,8 % |
| Citigroup Inc. | 2,3 % |
| Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net | 84,4 |
| Trésorerie | 17,5 |
| Autres actifs (passifs), montant net | -1,9 |
| | 100,0 |

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

CANADIAN BANC CORP.


RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Canadian Banc Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.



WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.



SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Canadian Banc Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- nous nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Joseph Pinizzotto.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 16 février 2023

CANADIAN BANC CORP.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

| | 30 novembre 2022 (\$) | 30 novembre 2021 (\$) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| ACTIF | | |
| Actif courant | | |
| Placements | 291 725 526 | 233 241 601 |
| Trésorerie | 60 390 826 | 5 272 515 |
| Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir | 80 090 | 9 640 |
| Montant à recevoir sur titres vendus | 921 796 | - |
| | 353 118 238 | 238 523 756 |
| PASSIF | | |
| Passif courant | | |
| Options vendues | 1 142 692 | 172 309 |
| Frais à payer et autres dettes d'exploitation | 313 252 | 375 546 |
| À payer pour l'achat de titres | 2 576 565 | - |
| Distributions à payer | 3 642 089 | 2 077 753 |
| Actions privilégiées (note 6) | 161 092 820 | 102 075 820 |
| Actions de catégorie B | 1 000 | 1 000 |
| | 168 768 418 | 104 702 428 |
| ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A | | |
| | 184 349 820 | 133 821 328 |
| Actions privilégiées en circulation (note 6) | 16 109 282 | 10 207 582 |
| Actions de catégorie A en circulation (note 6) | 16 220 682 | 10 207 582 |
| Actif net par action privilégiée | 10,00 \$ | 10,00 \$ |
| Actif net par action de catégorie A | 11,37 \$ | 13,11 \$ |
| Actif net par unité | 21,37 \$ | 23,11 \$ |

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH
Administrateur



PETER CRUICKSHANK
Administrateur

CANADIAN BANC CORP.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

| | 2022 | 2021 |
|--|--------------------|-------------------|
| | (\$) | (\$) |
| REVENU | | |
| Gain (perte) net sur les placements et dérivés | | |
| Gain (perte) net réalisé | 2 152 379 | 3 123 941 |
| Variation nette de la plus-value/moins-value latente | (5 734 274) | 53 116 707 |
| Dividendes | 9 952 011 | 8 504 037 |
| Intérêts à distribuer | 547 091 | - |
| Gain (perte) net sur les placements et dérivés | 6 917 207 | 64 744 685 |
| Autre gain (perte) | | |
| Gain (perte) de change réalisé | (69 340) | (148 220) |
| Variation du gain (de la perte) de change latent | (10 290) | 25 589 |
| | 6 837 577 | 64 622 054 |
| CHARGES (note 7) | | |
| Frais de gestion | 2 521 376 | 1 993 592 |
| Frais de service | 263 020 | 660 662 |
| Honoraires d'audit | 30 134 | 21 979 |
| Jetons de présence des administrateurs | 22 025 | 23 583 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 4 077 | 4 268 |
| Droits de garde | 60 506 | 60 133 |
| Frais juridiques | 32 258 | 23 613 |
| Information aux actionnaires | 23 667 | 24 883 |
| Autres charges d'exploitation | 98 816 | 101 878 |
| Taxe de vente harmonisée | 349 698 | 341 076 |
| Coûts de transactions | 106 637 | 125 961 |
| Retenues d'impôts | 137 617 | 57 573 |
| | 3 649 831 | 3 439 201 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées | | |
| | 3 187 746 | 61 182 853 |
| Distributions sur les actions privilégiées | (7 816 730) | (5 256 524) |
| Prime à l'émission d'actions privilégiées | 912 422 | 29 901 |
| Frais d'émission des actions privilégiées | (1 503 032) | (75 220) |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | (5 219 594) | 55 881 010 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8) | (0,39) | 5,31 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

| | 2022 (\$) | 2021 (\$) |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice | 133 821 328 | 96 265 474 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | (5 219 594) | 55 881 010 |
| Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6) | 86 563 745 | 557 818 |
| Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A | (2 698 067) | (65 245) |
| Produit net de l'émission d'actions de catégorie A | <u>83 865 678</u> | <u>492 573</u> |
| Rachats d'actions de catégorie A | - | (6 585 062) |
| Distributions sur les actions de catégorie A¹⁾ | | |
| Dividendes canadiens | (26 110 619) | (9 418 893) |
| Dividendes sur gains en capital | (2 006 973) | (2 813 774) |
| | <u>(28 117 592)</u> | <u>(12 232 667)</u> |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | <u>50 528 492</u> | <u>37 555 854</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice | <u>184 349 820</u> | <u>133 821 328</u> |

1) Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les porteurs d'actions.

CANADIAN BANC CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

| | 2022 (\$) | 2021 (\$) |
|--|--------------------------|-------------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | (5 219 594) | 55 881 010 |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Distributions sur les actions privilégiées | 7 816 730 | 5 256 524 |
| (Gain) perte de change latent | 10 290 | (25 589) |
| Prime à l'émission d'actions privilégiées | (912 422) | (29 901) |
| Frais d'émission des actions privilégiées | 1 503 032 | 75 220 |
| (Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés | (2 152 379) | (3 123 941) |
| Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés | 5 734 274 | (53 116 707) |
| Acquisition de placements, après primes sur options | (69 236 227) | (10 899 320) |
| Produit de la vente de placements | 9 795 559 | 32 683 719 |
| (Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir | (70 450) | (4 525) |
| Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation | (62 294) | 90 503 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | <u>(52 793 481)</u> | <u>26 786 993</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6) | 146 493 167 | 986 719 |
| Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées | (4 201 099) | (140 465) |
| Montants versés au rachat d'actions rachetables de catégorie A et d'actions privilégiées | - | (11 703 062) |
| Distributions sur les actions de catégorie A | (27 127 970) | (11 181 839) |
| Distributions sur les actions privilégiées | (7 242 016) | (5 276 188) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | <u>107 922 082</u> | <u>(27 314 835)</u> |
| Gain (perte) de change latent | <u>(10 290)</u> | <u>25 589</u> |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie | 55 118 311 | (502 253) |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 5 272 515 | 5 774 768 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | <u>60 390 826</u> | <u>5 272 515</u> |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts* | 9 740 342 | 8 446 464 |
| Intérêts reçus* | 547 091 | - |

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
AU 30 NOVEMBRE 2022

| Nombre d'actions (contrats) | Description | Coût moyen (primes reçues) (\$) | Juste valeur (\$) |
|---|---|---------------------------------------|-------------------------|
| 6 principaux placements | | | |
| Actions ordinaires canadiennes | | | |
| 269 300 | Banque de Montréal | 25 250 753 | 35 380 634 |
| 370 800 | La Banque de Nouvelle-Écosse | 24 981 104 | 26 022 744 |
| 430 400 | Banque Canadienne Impériale de Commerce | 21 973 326 | 27 885 616 |
| 418 400 | Banque Nationale du Canada | 19 894 200 | 40 137 112 |
| 395 567 | Banque Royale du Canada | 40 302 562 | 52 918 953 |
| 556 300 | La Banque Toronto-Dominion | 34 760 792 | 49 805 539 |
| Total des actions ordinaires canadiennes du portefeuille (79,8 %) | | 167 162 737 | 232 150 598 |
| Autres actions ordinaires américaines | | | |
| 368 790 | Bank of America | 16 717 955 | 18 923 717 |
| 122 100 | Citigroup Inc. | 7 888 188 | 8 013 314 |
| 25 705 | Goldman Sachs Group Inc. | 11 018 580 | 13 456 592 |
| 50 800 | J.P. Morgan Chase & Co. | 8 346 633 | 9 516 348 |
| 76 600 | Morgan Stanley | 5 551 652 | 9 664 957 |
| Total des autres actions ordinaires américaines du portefeuille (20,5 %) | | 49 523 008 | 59 574 928 |
| Total des actions ordinaires du portefeuille (100,3 %) | | 216 685 745 | 291 725 526 |
| Options d'achat vendues (100 actions par contrat) | | | |
| Options d'achat canadiennes vendues | | | |
| (100) | Banque de Montréal à 125 \$, décembre 2022 | (21 500) | (74 250) |
| (100) | La Banque de Nouvelle-Écosse à 70,50 \$, décembre 2022 | (9 500) | (8 400) |
| (400) | La Banque de Nouvelle-Écosse à 71,50 \$, décembre 2022 | (21 600) | (17 400) |
| (175) | La Banque de Nouvelle-Écosse à 72 \$, janvier 2023 | (12 600) | (13 650) |
| (612) | Banque Canadienne Impériale de Commerce à 62 \$, décembre 2022 | (64 872) | (201 960) |
| (272) | Banque Canadienne Impériale de Commerce à 65 \$, janvier 2023 | (32 920) | (42 432) |
| (475) | Banque Nationale du Canada à 100 \$, janvier 2023 | (76 001) | (27 313) |
| (275) | Banque Nationale du Canada à 94 \$, décembre 2022 | (28 600) | (67 375) |
| (660) | Banque Royale du Canada à 128 \$, décembre 2022 | (103 620) | (425 700) |
| (150) | Banque Royale du Canada à 132 \$, décembre 2022 | (39 000) | (47 175) |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)**

AU 30 NOVEMBRE 2022

| Nombre d'actions (contrats) | Description | Coût moyen (primes reçues) (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---|--|----------------------------------|
| (25) | La Banque Toronto-Dominion à 88 \$, décembre 2022 | (5 600) | (6 938) |
| (25) | La Banque Toronto-Dominion à 92 \$, décembre 2022 | (1 926) | (1 713) |
| (725) | La Banque Toronto-Dominion à 93 \$, janvier 2023 | (65 250) | (67 063) |
| | Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,3 %) | (482 989) | (1 001 369) |
| | Options d'achat américaines vendues | | |
| (90) | Bank of America Corp. à 39 \$, janvier 2023 | (13 055) | (12 994) |
| (20) | Citigroup Inc. à 50 \$, janvier 2023 | (5 423) | (4 284) |
| (50) | J.P. Morgan Chase & Co. à 135 \$, janvier 2023 | (34 909) | (48 805) |
| (120) | Morgan Stanley à 92,50 \$, janvier 2023 | (52 384) | (75 240) |
| | Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %) | (105 771) | (141 323) |
| | | 216 096 985 | 290 582 834 |
| | Moins : ajustements au titre des coûts de transactions | (75 366) | |
| | Total des placements (100 %) | 216 021 619 | 290 582 834 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

1. Constitution

Canadian Banc Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 25 mai 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 15 juillet 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2023, mais celle-ci peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de six banques à charte canadiennes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 février 2023.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81 106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité est déterminé en fonction de l'actif net attribuable à chacune des actions de catégorie A et des actions privilégiées proportionnellement à la valeur liquidative de la Société.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 24 747 755 \$ au 30 novembre 2022 (22 175 056 \$ au 30 novembre 2021) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2023. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 1 280 570 \$ (1 280 570 \$ au 30 novembre 2021) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 - Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 - Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2022 et 2021 :

| Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2022 | | | | |
|--|-----------------------|----------|----------|-----------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actions | 291 725 526 \$ | - | - | 291 725 526 \$ |
| Options | (1 142 692 \$) | - | - | (1 142 692 \$) |
| | <u>290 582 834 \$</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>290 582 834 \$</u> |

| Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2021 | | | | |
|--|-----------------------|----------|----------|-----------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actions | 233 241 601 \$ | - | - | 233 241 601 \$ |
| Options | (172 309 \$) | - | - | (172 309 \$) |
| | <u>233 069 292 \$</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>233 069 292 \$</u> |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 6 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur bancaire de la finance de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de la finance du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

Le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2022, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 26 169 000 \$ (21 978 000 \$ au 30 novembre 2021). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 28 544 000 \$ (23 229 000 \$ au 30 novembre 2021).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de versement de dividendes à taux variable est fondée sur le taux préférentiel canadien majoré de 1,5 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 8 % par an selon le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 1 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable aux 30 novembre 2022 et 2021.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Certains placements du portefeuille sont inscrits à la Bourse de New York et se négocient en dollars américains. Au 30 novembre 2022, 17,2 % de l'actif net de la Société (9,4 % au 30 novembre 2021) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 2 962 400 \$ (1 106 500 \$ au 30 novembre 2021).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Aux 30 novembre 2022 et 2021, la Société était peu exposée au risque de crédit.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Aux 30 novembre 2022 et 2021, tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur bancaire et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur. Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 20 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

| | 30 novembre 2022 | 30 novembre 2021 |
|---|------------------|------------------|
| Actions ordinaires canadiennes | 67,2 % | 89,8 % |
| Actions ordinaires américaines | 17,2 % | 9,1 % |
| Options d'achat canadiennes vendues | -0,3 % | -0,1 % |
| Options d'achat américaines vendues | 0,0 % | 0,0 % |
| Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées) | 15,9 % | 1,2 % |
| | <hr/> 100,0 % | <hr/> 100,0 % |

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

| <u>Opérations sur actions privilégiées</u> | 30 novembre 2022 | 30 novembre 2021 |
|--|------------------|------------------|
| Ouverture de l'exercice | 10 207 582 | 10 679 482 |
| Émises au cours de l'exercice | 5 901 700 | 39 900 |
| Rachetées au cours de l'exercice | - | (511 800) |
| Clôture de l'exercice | <hr/> 16 109 282 | <hr/> 10 207 582 |

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$.

Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « BK.PR.A ». Leur cours était de 10,06 \$ au 30 novembre 2022 (10,70 \$ au 30 novembre 2021). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

La Société a annoncé le 25 mai 2022 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 27 mai 2022 au 26 mai 2023, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 259 931 actions privilégiées et 1 255 482 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 12 599 311 actions privilégiées et de 12 554 829 actions de catégorie A. Au 13 mai 2022, il y avait 12 621 882 actions privilégiées et 12 602 282 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 252 437 actions privilégiées ou de 252 045 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 13 mai 2022.

L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2021 et pris fin le 26 mai 2022.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours des exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021.

Le 7 juillet 2021, la Société a annoncé la mise en œuvre d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, lui permettant d'émettre des actions de temps à autre et à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 3 190 700 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 10,12 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 32 279 022 \$, de 31 556 860 \$ et de 722 162 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, 39 900 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 10,75 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 428 901 \$, de 418 926 \$ et de 9 975 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 8 juin 2022, la Société a émis 1 167 000 actions privilégiées, à 10 \$ l'action, pour un produit brut de 11 670 000 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions privilégiées relativement au placement secondaire se sont établis à 391 996 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 24 février 2022, la Société a émis 1 544 000 actions privilégiées, à 10,35 \$ l'action, pour un produit brut de 15 980 400 \$. La rémunération des placeurs

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

pour compte des actions privilégiées payée par la Société relativement au placement secondaire s'est établie à 363 226 \$. QuadraVest a payé une partie de la rémunération des placeurs pour compte des actions de catégorie A et des actions privilégiées et une partie des autres frais d'émission s'élevant respectivement à 232 372 \$ et à 86 263 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

| <u>Opérations sur actions de catégorie A</u> | 30 novembre 2022 | 30 novembre 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Ouverture de l'exercice | 10 207 582 | 10 679 482 |
| Émises au cours de l'exercice | 6 013 100 | 39 900 |
| Rachetées au cours de l'exercice | - | (511 800) |
| Clôture de l'exercice | <u>16 220 682</u> | <u>10 207 582</u> |

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action. Depuis le 15 novembre 2021, les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « BK ». Leur cours était de 13,40 \$ au 30 novembre 2022 (13,20 \$ au 30 novembre 2021). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$(valeur de rachat des actions privilégiées).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022, 3 302 100 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 13,73 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 45 324 245 \$, de 44 311 723 \$ et de 1 012 522 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, 39 900 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 13,98 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 557 818 \$, de 557 818 \$ et 0 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 8 juin 2022, la Société a émis 1 167 000 actions de catégorie A, à 14,50 \$ l'action, pour un produit brut de 16 921 500 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions de catégorie A relativement au placement secondaire se sont établis à 803 364 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 24 février 2022, la Société a émis 1 544 000 actions de catégorie A, à 15,75 \$ l'action, pour un produit brut de 24 318 000 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions de catégorie A relativement au placement secondaire se sont établis à 856 534 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 15 juillet 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Canadian Banc Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais de gestion payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. Le 1^{er} juin 2022, la Société a cessé de payer des frais de service.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 2 521 376 \$ (1 993 592 \$ au 30 novembre 2021) engagés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2022 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2022, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 240 633 \$ étaient dus au gestionnaire (168 999 \$ au 30 novembre 2021). Aucune prime de rendement n'a été versée pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 106 637 \$ pour l'exercice (125 961 \$ au 30 novembre 2021). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 8 428 \$ au 30 novembre 2022 (1 189 \$ au 30 novembre 2021).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2022 et 2021 est calculée comme suit :

| | 2022 | 2021 |
|---|----------------|---------------|
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | (5 219 594 \$) | 55 881 010 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation | 13 271 924 | 10 531 870 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A | (0,39 \$) | 5,31 \$ |

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

| | 30 novembre 2022 | 30 novembre 2021 |
|------------------------|------------------|------------------|
| Actions privilégiées | 0,57 \$ | 0,50 \$ |
| Actions de catégorie A | 2,1049 \$ | 1,1673 \$ |

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien courant majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$, et leur rembourser ce prix de rachat à la dissolution de la Société;
- ii) depuis le 15 novembre 2021, verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2022 ET 2021

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2022 et 2021, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Événement postérieur

Le 31 janvier 2023, la Société a effectué un placement secondaire de 2 360 000 actions privilégiées et de 1 560 000 actions de catégorie A, pour un produit net de 43 226 750 \$ (produit brut de 45 050 000 \$).

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements, directrice
générale et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443

Sans frais : 877 4QUADRA

Ou 877 478-2372

Télééc. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com